

DEPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 31 MARS 2017

L'an **deux mille dix-sept**, le **vendredi trente et un mars** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Jannick **MORA**, Grégoric **FAUCON**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Suna **ERDOGAN**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Vincent **COSTE**, Loubna **EDNO BOUFAR**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Richard **UNREIN**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration Philippe **QUERTINMONT**),
Stéphane **PERES DIT PEREY** (procuration Vincent **COSTE**),
Salim **KOÇ** (procuration Suna **ERDOGAN**),
Maférima **DIAGNE** (procuration Danielle **JOUS**),
Alexandre **CHADILI** (procuration Marc **GALET**),
Myriam **LECHARLIER** (procuration Marc **SALLOT**).

Absents :

Frédéric **BERGMAN**.

Absente excusée :

Mónica **CASANOVA**

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

N° 2017/31.03/21

COLLECTIF METISSE : ORGANISATION CONCERT

*** AUTORISATION SIGNATURE CONTRAT**

*** TARIF**

Monsieur Bernard RIVAILLÉ est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Vincent COSTE, Conseiller Municipal délégué à l'animation, explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

La Ville souhaite organiser le 30 juin 2017 sur le site des Iris, un grand concert populaire et pour cette occasion a l'opportunité de recevoir le « Collectif métissé », groupe dirigé par Claude SOMA RIBA, lormontais de souche.

Ce sera le premier concert donné suite à la sortie de son nouvel album « fans des années 80 » et de son single.

Collectif métissé a reçu un disque d'or et enregistré deux émissions TV dont Patrick SEBASTIEN, diffusé le 6 mai prochain, émission au cours de laquelle Claude SOMA RIBA annoncera sa venue à LORMONT.

Il est donc demandé au Conseil Municipal :

- * d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec la SAS ARCAPROD.
- * de déterminer le principe de la gratuité pour l'entrée à ce concert.

Avis favorable de la Commission « Ville culturelle et animée » du 20 mars 2017.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Entendu le rapport de présentation,

Considérant que la politique culturelle et d'animation de la Ville auprès des publics empêchés ou en difficultés et afin de favoriser la mixité de renouer avec la tradition lormontaise d'ouverture à tous publics ;

DECIDE

Article 1 :

d'autoriser Monsieur le Maire à signer le contrat avec la SAS ARCAPROD.

Article 2 :

de déterminer le principe de la gratuité pour l'entrée à ce concert.

VOTE :

POUR :

- 25 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains
- 1 - Groupe Europe Écologie les Verts
- 1 – Groupe Lormont Avenir
- 3 - Groupe Choisir Lormont

Le Maire :

- ⇒ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- ⇒ informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 3 avril 2017
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,